



Plan national d'actions du « Phragmite aquatique » 2010 - 2014



**Recherche de la migration pré-nuptiale de l'espèce sur le littoral méditerranéen français
Avril 2012**

Mars 2013



Plan piloté par la Dréal Bretagne

Rédaction : Arnaud Le Nevé (Bretagne Vivante - SEPNB)

Relecture et baguage : Olivier Dehorter, Romaine Lorrillière, Pierre Fiquet (CRBPO)

Dessin de couverture : Alban Larousse alban.larousse@free.fr

Photographies : Arnaud Le Nevé lorsqu'il n'y a pas d'autre mention.

Photo de couverture : Mas Petit, étang de Canet-en-Roussillon, 66, le 28 avril 2012

Citation recommandée :

Le Nevé A. 2013 – *Plan national d'actions du Phragmite aquatique 2010-2014 ; Recherche de la migration pré-nuptiale de l'espèce sur le littoral méditerranéen français en avril 2012*. Bretagne Vivante – SEPNB / Dréal Bretagne. 64 p.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
<u>PARTIE 1. INTRODUCTION.....</u>	4
1. PRÉAMBULE.....	4
2. CONTEXTE GLOBAL.....	4
2.1 Statut de l'espèce.....	4
2.2 Le plan d'action international.....	5
2.3 La responsabilité de la France.....	6
3. LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS.....	7
3.1 Rappel historique.....	7
3.2 Objectifs.....	8
3.3 Habitats de l'espèce en halte migratoire.....	8
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES DE LA MIGRATION PRÉ-NUPTIALE SUR LE LITTORAL MÉDITERRANÉEN FIN 2011.....	9
<u>PARTIE 2. LA CORSE DU 3 AU 14 AVRIL 2012.....</u>	11
1. OBJECTIF.....	11
2. MÉTHODOLOGIE.....	11
3. RÉSULTATS.....	14
4. DISCUSSION SUR LA MISSION EN CORSE.....	37
<u>PARTIE 3. LE LANGUEDOC-ROUSSILLON DU 18 AU 28 AVRIL 2012.....</u>	38
1. OBJECTIF.....	38
2. MÉTHODOLOGIE.....	38
3. RÉSULTATS.....	39
4. DISCUSSION SUR LA MISSION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	50
<u>CONCLUSION.....</u>	52
<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	54
<u>ANNEXES.....</u>	55

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le CRBPO pour son soutien logistique sans faille et notamment : Frédéric Jiguet son directeur pour la mise à disposition des bagueurs sans qui l'échantillonnage par capture n'aurait pu se faire. Je tiens à remercier tout particulièrement les bagueurs du CRBPO, Romain Lorrillière, Olivier Dehorter et Pierre Fiquet, ainsi que Romain Provost (aide-bagueur du CRBPO) pour leur accompagnement, leur aide, leur participation active et les bons moments passés ensemble.

Je tiens à remercier vivement Cécile Jolin et Gilles Faggio (Conservatoire des espaces naturels de Corse) pour leur aide à la préparation de la mission en Corse et leur soutien à la prospection de sites dans le secteur d'Aléria.

Je remercie chaleureusement Paul Poli (Réserve naturelle nationale de Biguglia) pour son très bon accueil, son hospitalité et l'aide prodiguée au baguage à Biguglia.

Je remercie grandement Rémi Bellezza (Syndicat mixte de la basse vallée de l'Aude) pour son aide à la préparation de la mission sur le site de La Matte, pour son aide à notre installation et la fourniture de l'hébergement et pour son soutien logistique jusqu'à notre départ, ainsi que Yannick Guennou. Je tiens également à remercier la commune de Vendres et son maire, Jean-Pierre Perez, pour la gratuité de l'hébergement fourni.

Je remercie Xavier Rufray et Gilles Balança pour la visite du site de La Matte et les informations sur les captures et observations récentes.

Je remercie le Président de l'ASA de Lespignan, Daniel Raguès, le Président du Groupement des Prés, Roger Vidal, et le Président du Syndicat des prés, Henri Danoy pour nous avoir permis l'accès au site de La Matte.

Je remercie Rémi Jullian (Conservatoire des espaces naturels de Languedoc-Roussillon) pour son aide à l'accès au site de La Matte et je remercie les ornithologues du Comité d'homologation régional de Languedoc-Roussillon pour le coup de main du 21 avril.

Je remercie le Groupe ornithologique du Roussillon (Gor) pour son très bon accueil sur l'étang de Canet et tout particulièrement Lionel Courmont pour le temps consacré à nous accompagner dans les premiers moments d'installation sur le site et Jean-Charles Delattre pour son aide au baguage, ainsi que tous les ornithologues qui nous ont prêté main forte sur le site de Mas Petit.

Je remercie très singulièrement Julien Gonin (LPO Vendée) pour le prêt de son matériel de baguage qui nous a permis de prendre le relai de sa session sur l'étang de Canet, et je lui suis reconnaissant d'avoir communiqué ses résultats de baguage, qui sont rappelés dans ce rapport.

Nous profitons également de ce rapport pour remercier Cédric Peignot, du Comité d'homologation régional de Languedoc-Roussillon, pour la transmission des données historiques de l'espèce dans cette région.

Enfin, merci à Jacques Baz du ministère en charge de l'Écologie et à Michel Ledard de la Dreal Bretagne, pour avoir facilité le montage administratif de cette mission.

PARTIE 1. INTRODUCTION

1. PRÉAMBULE

Ce bilan présente les résultats de la recherche du passage pré-nuptiale du Phragmite aquatique sur quelques sites du littoral méditerranéen français en avril 2012. Cette mission est réalisée dans le cadre du Plan national d'actions sur l'espèce de 2010 à 2014, piloté par la Dréal Bretagne et confié à Bretagne Vivante. Elle fait suite à l'abandon d'une expédition à la recherche de l'hivernage du Phragmite aquatique au Mali, prévu en février 2011 et annulée pour des raisons de sécurité. Le ministère en charge de l'Écologie a accepté que la subvention qu'il avait accordée en 2011 pour cette expédition, soit réutilisée dans le cadre du plan d'actions pour des objectifs similaires (cf. courrier du 24 février 2012, annexe 2). Le Centre d'Étude par le Baguage des Populations d'Oiseaux (CRBPO – MNHN) a aidé à redéfinir les objectifs d'une nouvelle recherche permettant de répondre aux besoins actuels de connaissance (cf. courrier du 3 novembre 2011, annexe 2) et Bretagne Vivante a sollicité l'accord du ministère (cf. courrier du 14 décembre 2011, annexe 2).

Le mois d'avril 2012 a été consacré à la recherche de la migration pré-nuptiale du Phragmite aquatique en France. Deux régions ont été visitées, la Corse et le Languedoc-Roussillon. Après un bref rappel du contexte global dans lequel s'inscrit ce travail et des objectifs du plan national d'actions, cette synthèse détaille pour chacune de ces deux régions, la méthode d'échantillonnage et les résultats obtenus. Elle conclue par un bilan des progrès réalisés et des recommandations en matière de futures recherches.

2. CONTEXTE GLOBAL

2.1. Statut de l'espèce

Le Phragmite aquatique est le seul passereau mondialement menacé en Europe continentale. Il est inscrit en liste rouge mondiale de l'UICN avec un statut d'espèce « vulnérable ».

La population actuelle est estimée entre 10 200 et 13 800 mâles chanteurs, confinés à environ 40 sites de reproduction réguliers dans seulement cinq pays (Biélorussie, Hongrie, Lituanie, Pologne et Ukraine). Il est irrégulier en Allemagne, Russie et Lettonie. Parmi ces sites, quatre accueillent plus de 80 % de la population totale (Flade et Lachmann 2008).

2.2. Le plan d'action international

Le Phragmite aquatique bénéficie depuis mai 2003 d'un Mémoire d'entente international établi dans le cadre de la convention de Bonn régie par la Commission for migratory species (CMS) et le Programme des Nations unies pour l'environnement Pnue). Il sollicite les signatures de quinze pays, en proposant pour chacun d'eux des mesures de conservation à mettre en œuvre. Ce mémoire reprend en annexe le plan d'action international du Conseil de l'Europe proposé en 1996 (Heredia 1996) et actualisé en 2008 (Flade et Lachmann op. cit.). La France a signé le Mémoire d'entente international en mai 2010.

En mai 2010, à l'occasion de la seconde réunion des parties en Pologne, les pays signataires du Mémoire se sont accordés sur l'objectif de sortir le Phragmite aquatique de la liste rouge de l'UICN à l'horizon 2020. Deux critères sont déterminants pour atteindre cet objectif :

- stopper l'érosion continue de la population mondiale de l'espèce,
- constater une recolonisation d'anciens sites de reproduction.

Dans ces critères, les conditions d'accueil en migration sont déterminantes pour permettre aux oiseaux de survivre à leurs périodes et d'arriver en bonnes conditions physiques sur les sites d'hivernage et de reproduction.

2.3. La responsabilité de la France

Le Phragmite aquatique est un migrateur trans-saharien. Il hiverne de manière très localisée dans les zones humides sahéliennes à graminées en Afrique tropicale de l'ouest, depuis le delta du fleuve Sénégal jusqu'au delta intérieur du fleuve Niger au Mali, pour ce qui est des connaissances actuelles.

En automne, il migre par la façade Manche-Atlantique d'Europe de l'ouest dont la France qui accueille vraisemblablement la quasi-totalité de la population mondiale en halte migratoire (Jiguet *et al.* 2011).

Les données printanières sont très fragmentaires, notamment en raison de la faiblesse de l'effort de capture aux dates qui semblent correspondre au passage de l'espèce et dans les habitats qu'elle fréquente (cf. Habitats de l'espèce en halte migratoire, page 8).

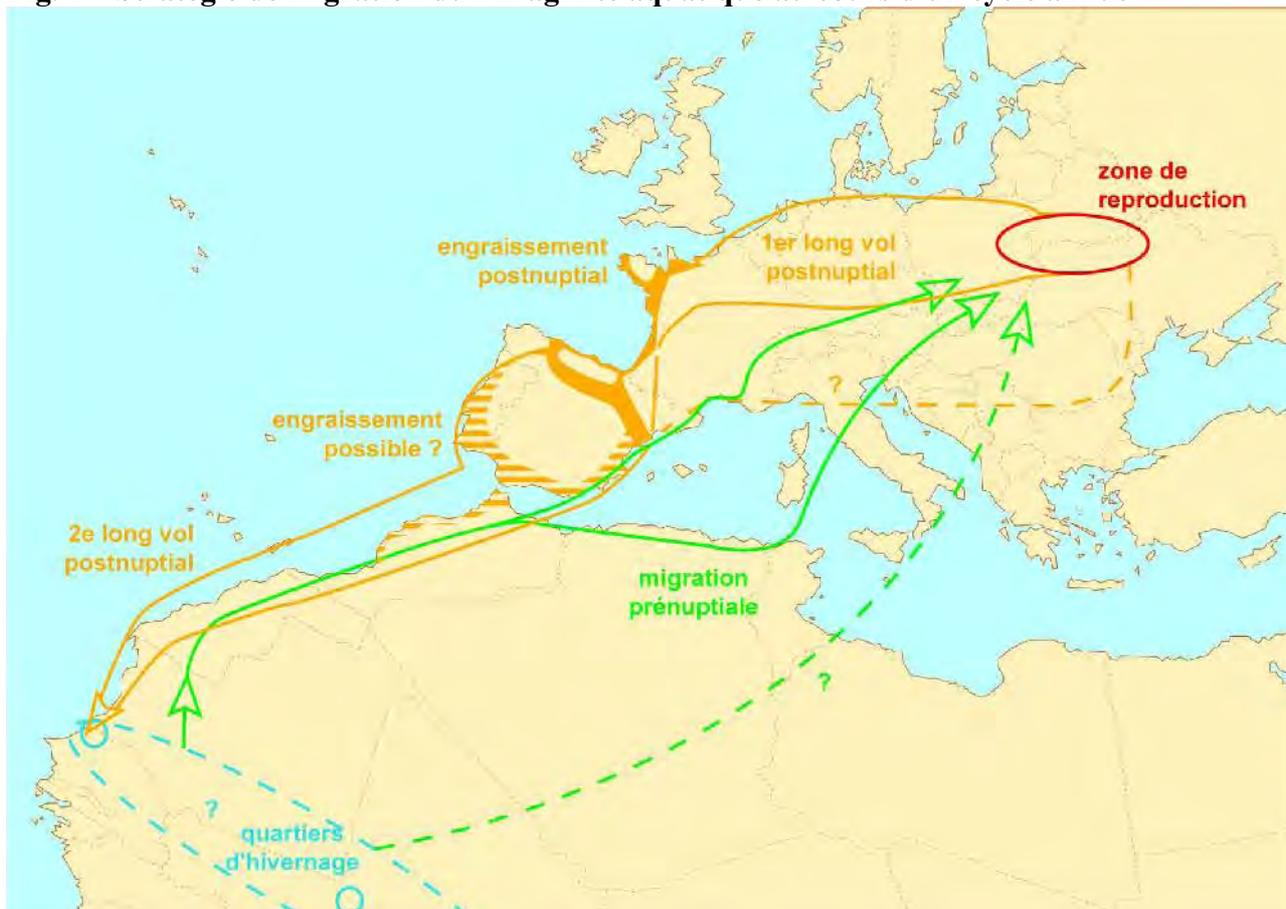
Au printemps, il migrerait en Europe par trois routes orientales (Le Nevé *et al.* 2009). La première longe les côtes méditerranéennes espagnole (Atienza *et al.* 2001) et française, puis remonte par la vallée du Rhône, jusqu'en Suisse. La seconde suivrait les côtes méditerranéennes algérienne et tunisienne puis franchirait la Méditerranée au niveau de la Sicile, remonterait par la Corse et l'Italie (un contrôle provient de l'île Capraia entre Italie et Corse le 17 avril 1996; Bargain & Henry 2005) ? Enfin, les populations nicheuses les plus orientales (celles du centre de l'Ukraine) pourraient couper à travers le Sahara par la Libye (une observation en mai 2010) ?

Au printemps les contacts sur le littoral atlantique sont anecdotiques, connus de l'année 1994 et de 2012 seulement : 1 le 21 avril 1994 au Marais d'Orx, 2 individus observés le 4 avril 2012 dans l'estuaire de la Gironde à Saint-Vincent-de-Paul (Stéphan Tillo, com. pers.) et 1 capturé en baguage mi-avril 2012 à Donges, estuaire de la Loire (Julien Foucher, com. pers.).

La constitution d'un réseau de haltes migratoires en bon état de conservation est un enjeu majeur de la conservation de l'espèce en France en migration postnuptiale. L'amélioration des connaissances en migration pré-nuptiale en est un autre. Ces deux objectifs sont inscrits dans le plan national d'actions.

La figure 1 ci-après, résume l'état de connaissance concernant la stratégie de migration du Phragmite aquatique au cours de son cycle annuel.

Fig. 1 – Stratégie de migration du Phragmite aquatique au cours d'un cycle annuel



3. LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS

Le plan national d'actions du Phragmite aquatique (Le Nevé *et al.* 2009) est disponible sur le site du ministère en charge de l'écologie :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-plans-Faune.html>

3.1. Rappel historique

De 2004 à 2009, Bretagne Vivante a conduit un Life sur la conservation des habitats de l'espèce dans trois sites expérimentaux du Finistère et du Morbihan (<http://www.life-phragmite-aquatique.org/>). Le plan national d'actions a été rédigé de 2008 à 2009 par Bretagne Vivante, sous la responsabilité de la Dréal Bretagne, pilote national. Il s'agit d'une rédaction discutée au sein d'un comité de suivi.

En octobre 2009, le plan a été validé par le CNPN.

En 2010, la Dréal Bretagne a confié la mise en œuvre du plan de 2010 à 2014 à Bretagne Vivante en tant qu'opérateur. Il a été édité par le ministère en septembre 2010.

Cette mise en œuvre s'appuie sur l'ensemble des Dréals dans chaque région concernée, qui elles-mêmes désignent un opérateur régional.

Dans le cadre du plan, le CRBPO et Bretagne Vivante ont passé une convention en 2010 pour permettre la publication de cette synthèse.

3.2. Objectifs

Rappel des objectifs pour les 5 ans à venir (objectifs à court terme) :

Objectif 1 : augmenter la surface d'habitats favorables au Phragmite aquatique dans les ZPS concernées. Les indicateurs mis en place pour atteindre l'objectif 1 permettent :

- de caractériser rapidement l'habitat d'espèce en fonction de la structure de la végétation, de la couverture en roseau commun et des niveaux d'eau;
- de connaître les surfaces de ces habitats d'espèces sur les sites et suivre leur évolution;
- d'évaluer la ressource alimentaire par des indicateurs sur la présence/absence des proies de l'espèce.

Objectif 2 : améliorer la connaissance du fonctionnement de la migration en France

Objectif 3 : participer à la conservation globale de l'espèce

3.3. Habitats de l'espèce en halte migratoire

La connaissance des habitats en migration est récente. Elle prend son essor avec le Life « conservation du Phragmite aquatique en Bretagne » de 2004 à 2009 (Dézecot *et al.* 2008), s'affirme avec des études sur la sélection de l'habitat par radio-pistage (Bargain 2003, Provost *et al.* 2010) et a moins de 10 ans.

Schématiquement l'espèce utilise deux grands types d'habitat pour subvenir à ses besoins vitaux en halte migratoire. La typologie détaillée figure en annexe 1 :

- pour le repos, les phragmites aquatiques vont rechercher les massifs de roselières hautes monospécifiques à roseau commun *Phragmites australis*. Sur certains sites où *Phragmites australis* est absent, l'habitat pour le repos peut être constitué d'autres grands héliophytes (à l'exception de *Typha latifolia*) ou de hautes herbes (*Elytrigia sp.* en prairie subhalophile). Au petit matin, ils vont quitter ces grandes formations végétales pour les habitats d'alimentation d'où ils ne s'éloigneront guère pendant leur court séjour. La durée moyenne des auto-contrôles en migration postnuptiale entre 2008 et 2011 est de 3 jours mais peut aller jusqu'à 10 jours (Le Nevé *et al.* 2013) ;
- pour s'alimenter et s'engraisser, les Phragmites aquatiques vont rechercher des prairies humides composées de petits héliophytes (40 cm à 1 m), généralement inondées faiblement ou situées en bordure de mare (scirpaies, cariçaies, jonçaies...) ;
- les prairies à graminées non héliophytes entourant les prairies humides ont aussi un rôle important en fournissant des invertébrés. Elles peuvent aussi accueillir un grand nombre d'individus en halte dans le cas des prairies subhalophiles notamment dans la moitié sud du littoral atlantique (baie de l'Aiguillon, estuaire de la Gironde).

L'habitat d'alimentation est important à connaître car les enjeux de conservation de l'espèce sont sans doute liés aux menaces qui pèsent sur lui. Il est curieux de constater que la structure de végétation de cet habitat est en tout point similaire à celle de l'habitat de reproduction en Europe de l'Est et à celle de l'habitat d'hivernage découvert au Djoudj au Sénégal en 2007.

Cette connaissance de l'habitat a fait partie de la méthode utilisée pour identifier les sites potentiellement favorables à la migration de l'espèce au printemps, au cours de cette mission d'avril 2012.

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES DE LA MIGRATION PRÉNUPTIALE SUR LE LITTORAL MÉDITERRANÉEN FIN 2011

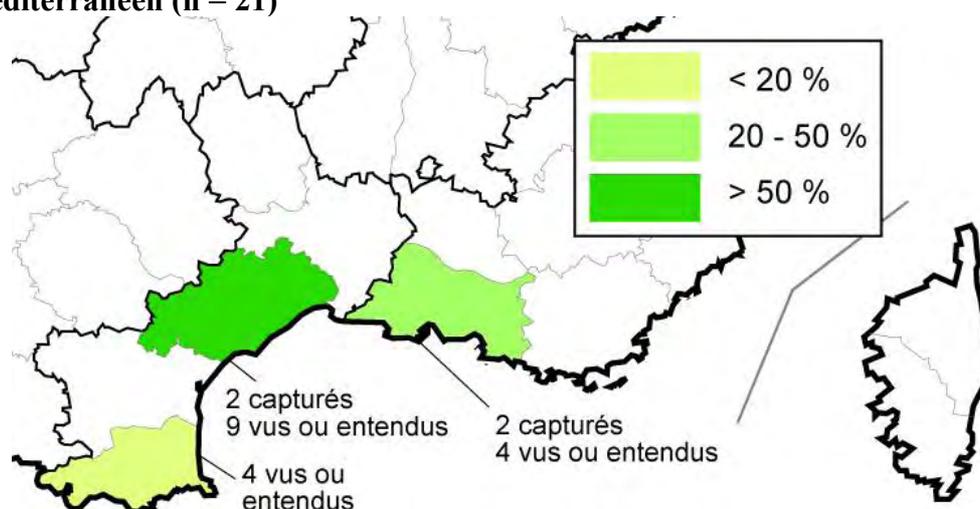
Entre 1980 et 2011, les contacts pré-nuptiaux de Phragmite aquatique en France cumulent 58 individus sur 7 325, soit 0,8 % des contacts nationaux (captures et observations inclus).

Il est possible que quelques données de capture des années 1980, non numérisées, ne soient pas encore accessibles au Centre de Recherche par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO – MNHN), mais cela concernerait autant les données post-nuptiales que pré-nuptiales.

Sur ces 58 individus, 41 ont été observés ou capturés en régions méditerranéennes Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et Corse (tab. 1) dont 21 l'ont été entre 2009 et 2011. Le reste provient de la vallée du Rhône et du nord-est de la France.

La faiblesse des prospections est la principale raison avancée pour expliquer ces faibles effectifs. En effet de 2009 à 2011, les premières recherches ciblées sur l'espèce en période et habitats favorables ont permis de la détecter sur le littoral méditerranéen (Poulin *et al.* 2010; Lionel Courmont, Grégoire Massez, Xavier Rufay, Gilles Balança *com. pers.*). Les résultats présentés figure 12 cumulent à la fois les contacts visuels et auditifs et les captures indépendamment de la longueur de filets.

Fig. 2 - Contacts du Phragmite aquatique en migration pré-nuptiale entre 2009 et 2011 sur le littoral méditerranéen (n = 21)



Dans les Bouches-du-Rhône, l'espèce a été trouvée en 2009 en Camargue et au sud des marais du Vigueirat (Poulin *et al.* 2010). Dans l'Hérault, 3 individus sont observés le 17 avril et 1 le 21 avril 2010 à l'étang de La Matte, Lespignan, puis 2 y sont capturés sur 7 observés le 17 avril 2011 (Peignot 2013, Xavier Rufay *com. pers.*). Dans les Pyrénées-Orientales, 4 individus chantent à l'étang de Canet du 14 au 19 avril 2011 (Florian Communier *com. pers.*).

Si l'on tient compte de données printanières non datées provenant de Corse, 15 sites méditerranéens sont connus pour avoir accueilli l'espèce en migration pré-nuptiale depuis 1980 (tab. 1).

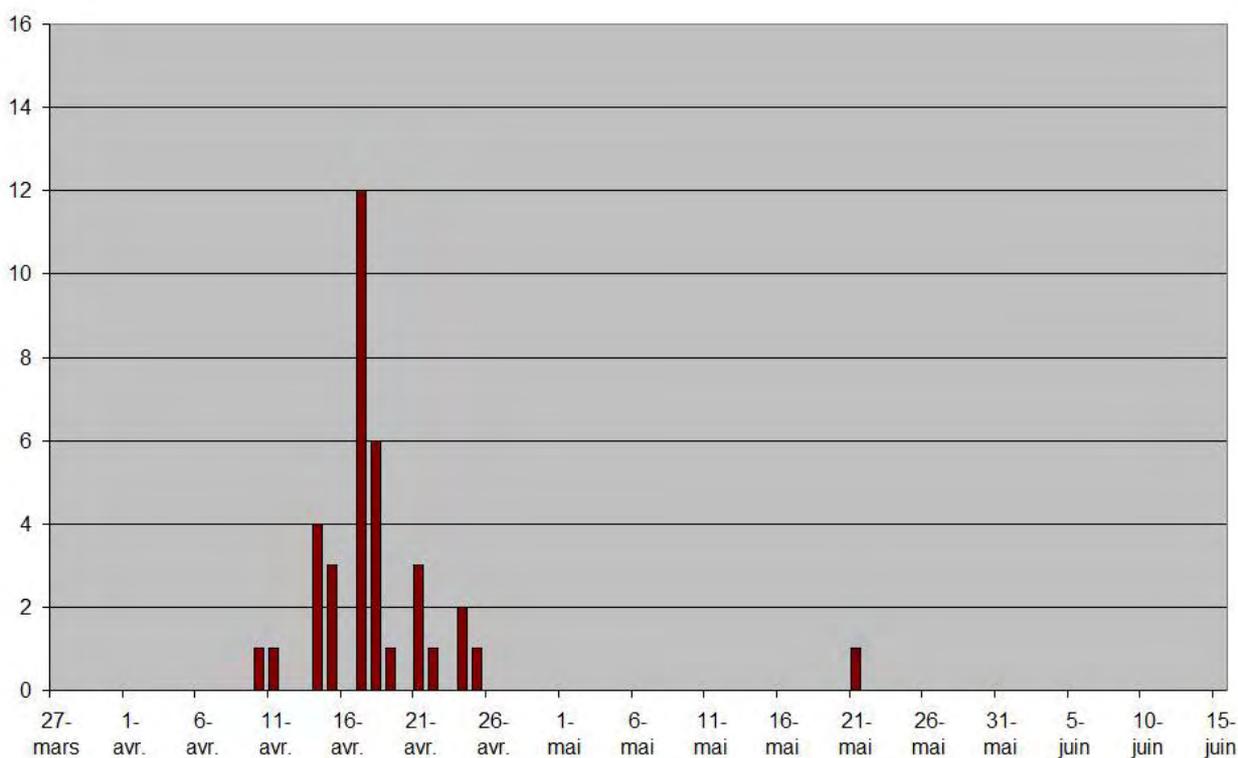
Deux sites ressortent du tableau 1 pour la taille de leurs effectifs et les dates récentes des contacts : l'étang de la Matte et l'étang de Canet.

La période de passage pré-nuptial sur le littoral méditerranéen français est relativement courte et dure 15 jours en avril avec un pic mi-avril.

Tab. 1 - Contacts du Phragmite aquatique en migration prénuptiale sur le littoral méditerranéen de 1980 à 2011 et non datés.

Dép	Commune	Lieu-dit	Effectifs et dates	Totaux
06	Mougins	?	1 obs en 1999	1
13	Saintes-Maries-de-la-Mer	Étang Ginès	1 obs en 2000	1
13	Arles	Pisciculture Verdier	1 obs en 2006	1
13	Arles	Sanglier	1 capture + 1 obs en 2009	2
13	Arles	Pèbre	1 capture + 2 obs en 2009	3
13	Arles	Marais du Vigueirat	2 obs en 1988, 1 en 1997	3
13	Fos-sur-Mer	Sollac	1 obs en 2009	1
34	Lespignan	Étang de la Matte	4 obs en 2003, 4 obs en 2010, 5 obs et 2 captures en 2011	15
11	La Franqui	Étang de Lapalme	1 obs en 2004	1
11	Port-la-Nouvelle	Étangs du Narbonnais	1 obs en 2004	1
66	Canet-en-Roussillon	Étang de Canet	1 obs en 2006, 4 obs en 2011	5
2A	Porticcio	Capitello	1 obs non datée, 1 obs en 2005	2
2A	Figari	Étang de Figari	2 obs non datées	2
2B	Biguglia	RNN de Biguglia	2 obs non datées	2
2B	Ersa	Barcaggio	1 obs en 2007	1
	Total			41

Fig. 3 – Phénologie prénuptiale sur le littoral méditerranéen (36 données datées du tableau 1)



PARTIE 2. LA CORSE DU 3 AU 14 AVRIL 2012

1. OBJECTIF

La recherche du Phragmite aquatique en Corse se décline en deux objectifs :

1. visiter les petites zones humides côtières du sud de la Corse et en évaluer le potentiel de halte à partir des habitats présents et de leur géographie;
2. tenter de détecter et capturer l'espèce dans les grandes zones-humides de la côte est.

2. MÉTHODOLOGIE

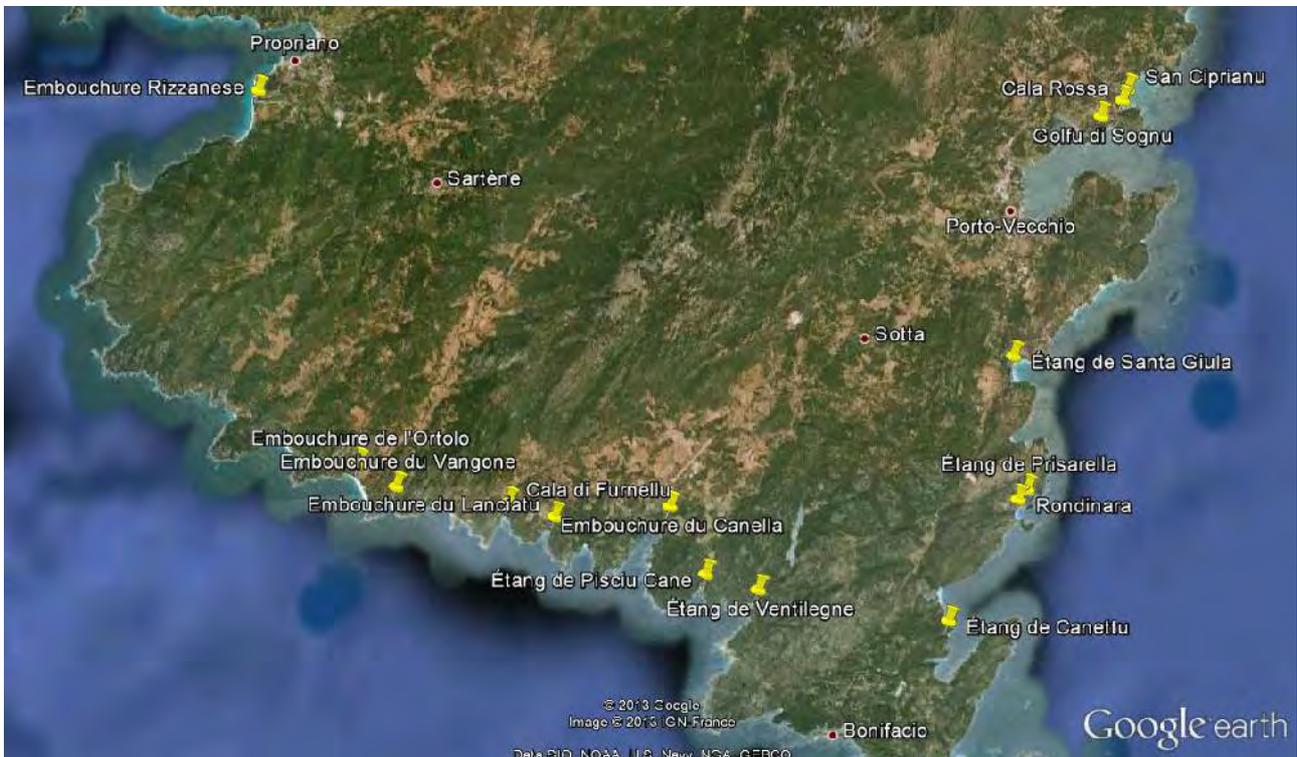
Méthodologie de l'objectif 1 :

- repérage cartographique des zones humides côtières (Google Earth, géoportail, cartes IGN),
- 15 sites visités du 3 au 6 avril, description des habitats (cf. typologie des habitats du Phragmite aquatique en annexe 1) et reportage photographique,
- observations ornithologiques, écoute et pose de filets le cas échéant.

Méthodologie de l'objectif 2 :

- recherche d'habitats favorables et échantillonnage par le baguage.

Fig. 4 – Sites visités du 3 au 6 avril 2012



Tab. 2 – Liste des sites visités du 3 au 6 avril 2012

Commune(s)	Lieu-dit	Latitude	Longitude	Date
Propriano	Embouchure du Rizzanese	41,660602°	8,880061°	03/avr.
Sartène	Embouchure de l'Ortolo	41,507485°	8,916856°	03/avr.
Sartène	Embouchure du Vangone	41,496846°	8,936073°	03/avr.
Monacia-d'Aullène	Cala di Furnellu	41,486857°	8,995031°	04/avr.
Monacia-d'Aullène	Embouchure du Lanciatu	41,479385°	9,018760°	04/avr.
Pianottoli-Caldarello & Figari	Embouchure du Canella	41,479610°	9,080483°	04/avr.
Figari & Bonifacio	Étang de Pisciu Cane	41,451132°	9,096533°	04/avr.
Bonifacio	Étang de Ventilegne	41,443084°	9,123713°	04/avr.
Bonifacio	Étang de Canettu	41,423924°	9,223415°	05/avr.
Bonifacio	Rondinara	41,470328°	9,265947°	05/avr.
Bonifacio	Étang de Prisarella	41,474119°	9,271331°	05/avr.
Porto-Vecchio	Étang de Santa Giulia	41,528103°	9,270433°	05/avr.
Lecci	Golfu di Sognu	41,621144°	9,328501°	05/avr.
Lecci	Cala Rossa (domaine de la Tour)	41,626871°	9,340674°	06/avr.
Lecci	San Ciprianu	41,631359°	9,344060°	06/avr.

De plus, l'embouchure du ruisseau de Saparelli, Bonifacio (lat. 41,447256°; long. 9,107408°), n'a pas été visité car l'image disponible sur Google Earth montrait des couleurs d'habitats similaires à celles de sites visités précédemment (de l'embouchure du Vangone à l'étang de Pisciu Cane), qui se sont avérés plutôt défavorables (cf. ci-après).

De même, nous n'avons pas visité l'étang d'Arasu, Lecci (lat. 41,642044°; long. 9,354415°) pour les mêmes raisons, après avoir vu les étangs de Prisarella, Santa Giulia et le Golfu di Sognu, très semblables sur photographies aériennes.

Tab. 3 – Liste des sites visités du 6 au 13 avril 2012

Commune(s)	Lieu-dit	Latitude	Longitude	Date
Serra-di-Fiumorbo	Étang de Palo	41,957184°	9,410287°	06/avr.
Serra-di-Fiumorbo	Embouchure de l'Abastesco	41,972869°	9,423973°	06/avr.
Serra-di-Fiumorbo	Alzetta : zone humide arrière dunaire entre l'Abastesco et Palo	41,967057°	9,419354°	06/avr.
Serra-di-Fiumorbo	Étang de Gradugine - sud	41,976709°	9,425574°	06/avr.
Serra-di-Fiumorbo	Étang de Gradugine	41,981352°	9,432260°	08 & 10/avr.
Aleria	Pozzi Piatti (nord étang Urbino)	42,052804°	9,498033°	09/avr.
Aleria	Del Salé	42,087756°	9,523079°	07 au 10/avr.
Borgo	RNN de Biguglia	42,563201°	9,508242°	11 au 13/avr.

Enfin, nous avons approché l'étang de l'Ovu Santu, Zonza (lat. 41,707234°; 9,394688°), sans pouvoir y accéder vraiment en raison des clôtures. Mais aux jumelles, les berges semblent totalement colonisées par les arbres au point que l'étang lui même n'est pas visible.

Les coordonnées géographiques à Del Salé et Biguglia correspondent aux secteurs échantillonnés par le baguage.

Fig. 5 – Sites visités du 6 au 10 avril 2012



3. RÉSULTATS

Embouchure du Rizzanese :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : potentiellement favorable

Atouts : vaste surface de milieux ouverts, présence de roseau commun en bordure de lagune côtière

Contraintes : les ceintures de roseau sont étroites, elles-mêmes ceinturées de tamaris et les lagunes côtières sont de petites tailles. La contrainte principale tient aux modalités de pâturage bovin des prairies qui ne permettent pas l'expression d'une structure herbacée haute. Les prairies ressemblent à des « paillassons ». L'ensemble du site semble pâturé de la même manière et dans les mêmes périodes, sans rotation apparente (ou bien en rotation rapide).

Embouchure de l'Ortolo :

Site observé et photographié depuis le rocher du Lion de Roccapina.

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : plutôt défavorable

Atout : éventuellement présence de prairies qui pourraient être potentiellement favorables si la rotation du pâturage permettait d'obtenir sur certaines d'entre-elles une structure haute en avril.

Contraintes :

- modalités de pâturage bovin des prairies qui ne permettent pas l'expression d'une structure herbacée haute. Les prairies ressemblent à des « paillassons ». Elles semblent pâturées de la même manière et dans les mêmes périodes, sans rotation apparente (ou bien en rotation rapide).
- petite roselière et prairies subhalophiles à l'embouchure, colonisées par les ligneux ou composées de joncs en touffe (*Juncus acutus* ?) à structure herbacée défavorable à l'alimentation des passereaux paludicoles et prairiaux.

Embouchure du Vangone, Cala di Furnellu & Embouchure du Lanciatu :

Intérêt des sites pour le Phragmite aquatique : plutôt défavorable

Atout : quelques scirpaies maritimes mais de taille très réduite

Contraintes :

- configuration des lagunes côtières très exigües, « coincées » entre des collines de garrigues vallonnées,
- petites surfaces de prairies subhalophiles,
- quasi absence de roselière,
- prairies subhalophiles composées principalement de Jonc maritime (ou espèce proche), en ceinture autour des lagunes, le plus souvent étroite. Cala di Furnellu présente une prairie à Jonc maritime de 0,4 hectare qu'une exploration à pied à deux, n'a pas permis de lever un seul passereau ni d'observer une entomofaune abondante.

Photos 1 & 2 – Embouchure du Rizzanese



Photos 3, 4 & 5 - Embouchure de l'Ortolo (cliché Romain Lorrillière)

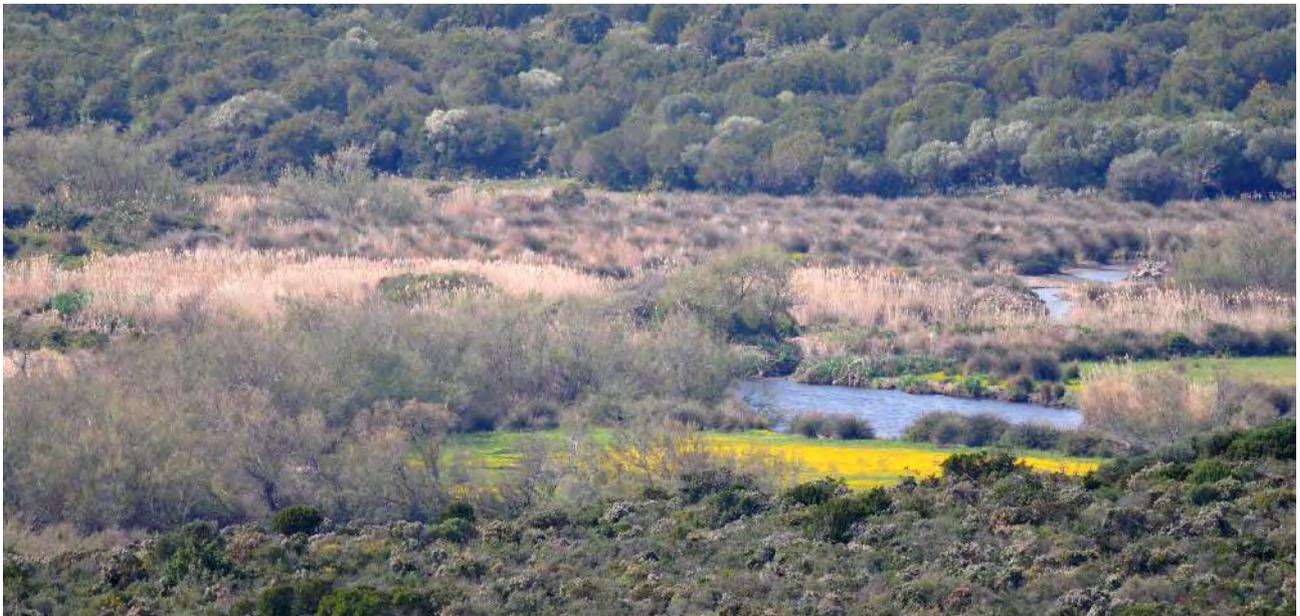


Photo 6 - Embouchure du Vangone



Photo 7 - Cala di Furnellu



Photo 8 – Cala di Furnellu, comblement sauvage d'une mare à amphibiens en prairie humide (en marge de notre recherche)



Embouchure du Canella :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : plutôt défavorable

Atout : vaste prairie subhalophile au paysage environnant relativement ouvert

Contraintes :

- prairie subhalophile composée principalement de Jonc maritime (ou espèce proche), et plus en amont colonisée par les ligneux ou exploitée en prairie pâturée,
- pas de lagune.

Étangs de Pisciu Cane, de Ventilegne et de Canettu, Rondinara, étangs de Prisarella, de Santa Giulia et de San Ciprianu :

Intérêt des sites pour le Phragmite aquatique : plutôt défavorable

Atouts :

- quelques scirpaies maritimes mais de taille très réduite,
- lagunes côtières de taille plus ou moins grandes, facilement repérables par des passereaux en migration.

Contraintes :

- lagunes enchâssées dans des vallons limitant l'étendue des ceintures de végétation herbacée,
- quasi absence de roselière,
- quasi absence de milieux prairiaux,
- petits hélrophytes représentés par des ceintures de joncs en touffe (*Juncus acutus* ?) défavorables à l'alimentation des passereaux paludicoles et prairiaux.

Photo 9 – Étang de Pisciu Cane



L'embouchure est couverte de débris de posidonie.

Photo 10 – Étang de Ventilegne



Photo 11 – Étang de Canettu



Photo 12 – Étang de Canettu



Canettu : lagune « enchâssée » dans un vallon, sans milieu prairial, à ceintures étroites de Roseau commun et Scirpe maritime (ou espèce proche), le plus souvent composées de Tamaris.

Photo 13 – Rondinara



Photo 14 – Étang de Prisarella



Photo 15 – Étang de Santa Giulia



Golfu di Sognu :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : plutôt défavorable

Atouts :

- vaste schorre,
- quelques lagunes.

Contraintes :

- lagunes entourées de ligneux (incendie récent),
- jonçaiés fragmentées victimes de l'urbanisation,
- petits hélrophytes représentés par des ceintures de Jonc maritime (ou espèce proche) en bordure de chenaux, peu favorable car très dense avec peu d'entomofaune visible,
- schorre à végétation très basse essentiellement composée de salicorniaies ou soude.

Photos 16 & 17 – Golfu di Sogno



Cala Rossa (domaine de la Tour) :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : plutôt favorable

Atouts :

- mare temporaire,
- prairie humide inondée à petits hélrophytes (dont scirpe maritime) et graminées hautes,
- entomofaune abondante (Diptères, Odonates, Araignées...),
- observation d'un Butor étoilé, espèce fréquentant des habitats similaires au Phragmite aquatique,
- entretenu par la fauche.

Contrainte : petit site.

Photo 18 – Cala Rossa



Photo 19 – Cala Rossa



Photo 20 - Étang de San Ciprianu



Étang de Palo :

Partie nord visitée

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : plutôt défavorable

Atout :

- vaste marais littoral à grande lagune, bien visible pour des oiseaux migrateurs.

Contraintes :

- pas de roselière, donc pas d'habitat pour le repos,
- prairies subhalophiles composées de salicorniales bordées de ceintures de joncs en touffe (*Juncus acutus* »?), à structure de végétation défavorable et sans intérêt pour une entomofaune abondante : donc pas d'habitat d'alimentation.

Photo 21 - Étang de Palo



Photos 22 & 23 - Étang de Palo



Embouchure de l'Abatesco :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : défavorable

Atout : aucun

Contrainte : embouchure sans zone d'expansion des crues

Alzetta : zone humide arrière dunaire entre l'Abatesco et Palo

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : défavorable

Atout : mare pâturée à proximité de l'embouchure de l'Abatesco qui serait favorable si la rotation du pâturage à l'année permettait d'avoir une végétation héliophyte haute en avril.

Contrainte : à l'exception d'une mare pâturée au nord, l'ensemble de cette zone humide est densément colonisée par les arbres (saules notamment).

Étang de Gradugine – sud

L'embouchure de l'Abatesco donne accès au sud de l'étang de Gradugine

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : potentiellement favorable

Atout : vaste surface de végétation héliophyte

Contrainte : un incendie en octobre 2011 a totalement détruit la végétation héliophyte ainsi que la rhizosphère. Le site est défavorable pour l'espèce en 2012 mais il faudra attendre de voir comment la végétation repousse. Des ligneux ont été détruits. La carbonisation de la rhizosphère pourrait être favorable par des enfoncements du sol et une augmentation des niveaux d'eau qui devraient limiter la repousse des saules.

Étang de Gradugine

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : potentiellement favorable

Atout : vaste surface de végétation héliophyte et d'une roselière en bordure de la lagune

Contraintes : un incendie en octobre 2011 au sud du site a détruit une partie de la roselière et de la végétation héliophyte ainsi que la rhizosphère. Le site est défavorable pour l'espèce en 2012 mais il faudra attendre de voir comment la végétation repousse. Des ligneux ont été détruits. La carbonisation de la rhizosphère pourrait être favorable par des enfoncements du sol et une augmentation des niveaux d'eau qui devraient limiter la repousse des saules.

Une tentative de baguage le 10 avril se solde par un échec en raison de l'impossibilité d'atteindre la roselière épargnée par l'incendie. La rhizosphère carbonisée n'est pas portante et nous risquons à tout moment de passer à travers.

La roselière épargnée par l'incendie est colonisée par les ligneux.

Photos 24 & 25 - Étang de Gradugine



En arrière plan, la colonisation des saules. Ci-dessous la roselière incendiée qui repousse.



Pozzi Piatti (nord de l'étang Urbino)

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : potentiellement favorable, accueil possible d'individus à l'unité ?

Atout :

- végétation héliophyte et à graminées à structure prairiale correspondant aux habitats du Phragmite aquatique, présence de roseaux,
- étang sans doute repérable par des passereaux en migration nocturne car bien situé tout de suite au nord de la vaste lagune d'Urbino et derrière le cordon littoral.

Contrainte :

- petite surface
- paysage boisé tout autour.

Photo 26 - Pozzi Piatti



Étang de Del Salé (partie sud)

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : potentiellement favorable

Atout :

- roselière de taille moyenne,
- étang repérable par des passereaux en migration nocturne car présence d'une vaste lagune et bien située juste derrière le cordon littoral.

Contrainte :

- roselière sans prairie à petits héliophytes,
- paysage fermé par des ceintures d'eucalyptus et de tamaris autour de l'étang.

Baguage :

Une ligne de 168 m de filets les 8 et 9 avril, ouverte de 8h00 à 11h30 le 8 et de 6h30 à 11h30 le 9.

Habitat échantillonné : roselière sur 144 m et ceinture de tamaris sur 24 m, ligne inondée sur la totalité de sa longueur.

Tab. 4 – Espèces et nombre d'individus capturés à Del Salé (B = baguage, AC = auto-contrôle)

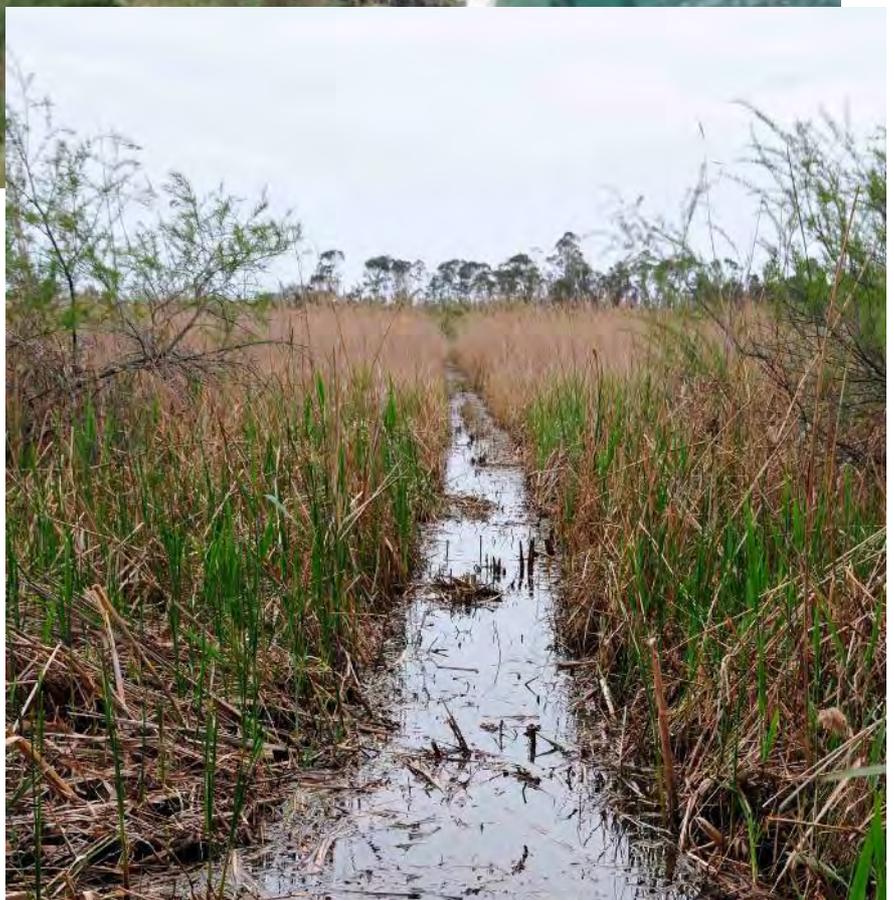
Espèce	Nom scientifique	8 avril 2012	9 avril 2012	Total
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	3 B		3 B
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	7 B	1 B + 1 AC	8 B + 1 AC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius corsicanus</i>		1 B	1 B
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	1 B		1 B
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	2 B	1 B + 1 AC	3 B + 1 AC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2 B		2 B
Petit-Duc scop	<i>Otus scops</i>		1 B	1 B
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	2 B	1 AC	2 B + 1 AC
Total		17 B	4 B + 3 AC	21 B + 3 AC

Par ailleurs, aucun Phragmite aquatique ne fut capturé ni entendu.

Figure 6 – Position des 168 m de filets de capture à Del Salé en rouge



Photo 27 – Travée de Del Salé



Réserve naturelle nationale de l'étang de Biguglia (partie sud)

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : potentiellement favorable

Atout :

- roselière de taille moyenne en ceinture au sud de l'étang
- étang repérable par des passereaux en migration nocturne car présence d'une vaste lagune et bien située juste derrière le cordon littoral.

Contrainte :

- prairies à petits héliophytes de surface limitée et composées de joncs en touffe (*Juncus acutus* ?), défavorable à l'alimentation des passereaux paludicoles et prairiaux.
- scirpaie maritime (ou espèce proche) de surface très réduite (quelques mètres carrés par ci par là) au sein de la jonçaie.

Baguage :

Cinq lignes de 36 à 48 m de filets, totalisant 192 m, du 11 au 13 avril, ouvertes le 11 en fin de journée pendant 2 heures et les 12 et 13 de 6h30 à 12h00.

Habitat échantillonné : roselière sur 120 m, inondée sur 84 m (travées 1 à 3, côté lagune), joncaie avec quelques scirpes sur 36 m inondée sur la moitié (travée 4), digue bordée de tamaris sur 15 m et ouverte sur la roselière sur 21 m (travée 5).

Tab. 5 – Espèces et nombre d'individus capturés à Biguglia (B = baguage, AC = auto-contrôle)

Espèce	Nom scientifique	11 avril 2012	12 avril 2012	13 avril 2012	Total
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			1 B	1 B
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	1 B	1 B		2 B
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		2 B	2 B	4 B
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	1 B			1 B
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5 B	1 B		6 B
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	1 B			1 B
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	3 B	2 B	1 B	6 B
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>		6 B	3 B	9 B
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>			2 B	2 B
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>			1 B	1 B
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>		1 B	1 B	2 B
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>		1 B		1 B
Total		11 B	14 B	11 B	36 B

Les limicoles et la Gorgebleue à miroir, ainsi que les hirondelles, ont été capturés dans la jonçaie (travée 4, fig. 7). Les rousserolles, les Phragmites des joncs (sauf 1 sur la digue), les Rémiz pendulines, les Bouscarles de Cetti et le Tarier des prés, ont été capturés dans la roselière (travées 1 à 3). Les Pouillots fitis ont été capturés sur le digue au niveau des tamaris.

Par ailleurs, aucun Phragmite aquatique ne fut capturé ni entendu.

Fig. 7 – Position des 192 m de filets de capture à Biguglia en rouge



Photo 28 – Travée en roselière à Biguglia (travée 2)



Photo 29 – Travée en jonçaie et scirpaie à Biguglia (travée 4)



Photo 30 – Travée sur la digue à Biguglia (travée 5), on remarque l'habitat jonçaie et scirpaie à droite et la roselière à gauche côté lagune



4. DISCUSSION SUR LA MISSION EN CORSE

Aucun Phragmite aquatique ne fut contacté, ni capturé, ni entendu. La suite de la mission en Languedoc-Roussillon montrera que les mâles sont très expressifs lorsqu'ils sont présents sur un site et chantent à découvert juste avant le lever du soleil. Nous pouvons donc affirmer que l'espèce n'était pas présente sur les sites visités aux dates où nous sommes passés.

Cependant, l'absence de contact lors de cette mission ne signifie pas que l'espèce ne passe pas en Corse en migration.

Il est possible que l'absence d'habitats favorables n'insite pas les Phragmites aquatiques à se poser, à moins qu'ils en aient vraiment besoin ? Nous n'avons pas trouvé l'habitat typique de l'espèce, caractérisé par des prairies humides hautes, non fauchées, non pâturées, inondées, à petits héliophytes et roseaux épars, de type mare temporaire, à l'exception du site de Cala Rossa (domaine de la Tour), sur Lecci (2A), mais qui était de petite surface.

Par ailleurs, les dates de notre séjour étaient sans doute un peu précoces. Et la météorologie n'a pas joué en notre faveur, assez fraîche et ventée. Mais deux Phragmites aquatiques ont été observés le 10 avril en Italie, à Grosseto en face de Bastia (Gilles Faggio *com. pers.*).

De futures recherches en Corse pourraient porter sur la période du 10 au 30 avril, et approfondir les secteurs de Gradugine, Del Salé et Biguglia (y compris la vaste jonçaie à l'entrée de l'île San Damiano que nous n'avons pas eu le temps de visiter). L'écoute des mâles chanteurs dans les secteurs favorables pendant les 45 minutes qui précèdent le lever du soleil est à privilégier autant que le baguage.

PARTIE 3. LE LANGUEDOC-ROUSSILLON DU 18 AU 28 AVRIL 2012

1. OBJECTIF

La recherche du Phragmite aquatique en Languedoc-Roussillon a pour objectif de mieux évaluer le passage de l'espèce sur des sites où sa présence est avérée ces dernières années et notamment à l'étang de la Matte, Lespignan, 34.

Un deuxième site, celui du Mas Petit à l'étang de Canet, 66, sera également évalué.

2. MÉTHODOLOGIE

- description des habitats (cf. typologie des habitats du Phragmite aquatique en annexe 1) et reportage photographique,
- échantillonnage par captures aux filets et évaluation du nombre de mâles chanteurs par écoute.

Fig. 8 – Sites échantillonnés par le baguage du 18 au 28 avril



Tab. 6 – Sites visités du 18 au 28 avril 2012

Dép.	Commune	Lieu-dit	Latitude	Longitude	Dates
34	Lespignan	Étang de la Matte	43,271583°	3,153989°	18 au 21 avr.
66	Canet-en-Roussillon	Mas Petit (étang de Canet)	42,688213°	3,007131°	25 au 28 avr.

3. RÉSULTATS

Étang de la Matte :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : très favorable

Atouts :

- vaste prairie humide à inondation temporaire,
- parcelles à végétation prairiale haute, parsemée de roseaux bas, plus ou moins dense,
- roselière plus dense et plus haute dans la partie sud du site,
- gestion agricole bien adaptée à l'entretien écologique du site avec maintien des niveaux d'eau jusque fin juin puis fauche estivale avec exportation du foin, en rotation pluriannuelle (c'est à dire que toutes les parcelles ne sont pas fauchées la même année).

Contrainte : site en retrait par rapport au trait de côte, ce qui interroge sur la présence de l'espèce dans les scirpaies et roselières de l'étang de Vendres, mieux situé géographiquement.

Baguage :

Fig. 9 – Position des filets à La Matte

Méthode :

216 m de filets 5 poches, mailles 16 deniers, ouverts du 18 au 21 avril de 7h00 à 11h30.

Repasse du chant du Phragmite aquatique du 18 au 20 avril.

Rabattage avec une corde de 100 m de long de part et d'autre des filets 1 et 2 le 18 et le 21 avril.

L'extrémité est des filets 1 & 2 se trouve à 43,272755° de longitude et 3,153132° de latitude.

Météorologie pendant le baguage : temps frais, dominé par la tramontane ne permettant plus de s'affranchir du vent après 9h00 ou 10h00 du matin.



Tab. 7 – Caractéristiques des filets à la Matte

Filets	Longueur (m)	Ouverture	Habitats fonctionnels (en %)	Inondation (en % du linéaire)
1 et 2	96	18 – 21 avril	45B45C10E	90
3	12	18 – 21 avril	60B40E	40
4	12	18 – 21 avril	60C40E	40
5	12	18 – 19 avril	70C30E	50
6	12	18 – 21 avril	100B	60
7	24	18 – 19 avril	70C30E	100
8	12	18 – 21 avril	100C	100
9	12	18 – 21 avril	100C	100
10	24	18 – 21 avril	100B	20
11	36	20 – 21 avril	100B	100

Tab. 8 – Espèces et nombre d'individus capturés à la Matte (B = baguage, AC = auto-contrôle)

Espèce	Nom scientifique	18/avr.	19/avr.	20/avr.	21/avr.	Total
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	7B, 1AC	4B, 2AC	1B		12B, 3AC
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>			1B		1B
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>		1B			1B
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>				1B	1B
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>		1B			1B
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>				1B	1B
Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>				1B	1B
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>				1B	1B
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>		1B			1B
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	1B				1B
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>				1B	1B
Total		8B, 1AC	7B, 2AC	2B	5B	22B, 3AC

Le Phragmite aquatique fut capturé dans le filet 11, après y avoir été « poussé » en faisant la tournée. Cet individu pesait 13,5 g. Les tournées empruntaient toujours les mêmes chemins pour limiter au maximum la perturbation du milieu.

De plus, **2 autres Phragmites aquatiques ont été entendus** : 1 chanteur du 19 au 22 avril à proximité des filets 1 et 2, et 1 chanteur supplémentaire le 21 à proximité des filets 9 et 11, mais différent de l'oiseau capturé.

L'individu chanteur pendant 4 jours consécutifs était assez démonstratif, se postant à mi-hauteur d'herbes sèches et donc aisément observable. Il n'était d'ailleurs pas bagué. Il chantait sans discontinuer de 6h15 à 6h50. Le soleil pointait à 7h05. On pouvait encore l'entendre jusqu'à 7h15. La repasse à proximité a déclenché le chant à 7h45 le 21 et à 8h25 le 22 avril.

Tab. 9 – Synthèse des contacts de Phragmite aquatique à La Matte

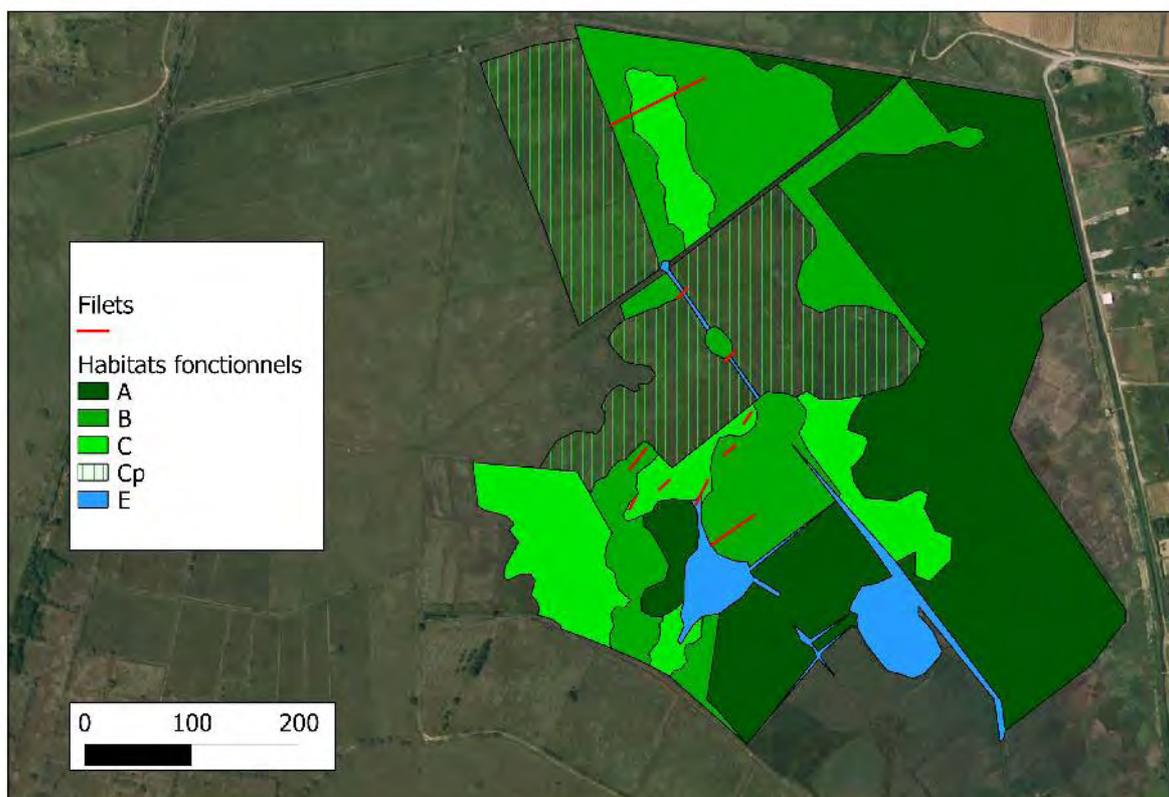
18/avr.	19/avr.	20/avr.	21/avr.	22/avr.	Total
0	1 chanteur	1 chanteur	2 chanteurs + 1 capturé	1 chanteur	2 chanteurs + 1 capturé

Ces Phragmites aquatiques présents sur le site n'étaient pas attirés par la repasse de leur chant qui tournaient en continu (méthode utilisée en migration postnuptiale et qui attire dans les filets au moins les jeunes individus) du 18 au 20 avril. Nous avons utilisé la méthode du rabattage à l'aide d'une corde de 100 m de long de part et d'autre des filets 1 et 2, les 18 et 21 avril, sans aucun résultat. Le Phragmite aquatique qui chantait à proximité a été rabattu le 21 jusqu'à ce qu'il aperçoive les filets et qu'il repasse en vol au-dessus de la ligne de battue pour se reposer à son point d'origine.

Description des habitats à la Matte :

Vaste prairie inondable temporaire qui s'assèche à partir de fin juin. La végétation semble dominée par du Roseau commun *Phragmites australis*, bas, d'environ 1 m de hauteur, et par le Scirpe maritime *Bolboschoenus maritimus*. On trouve aussi sur le site, des bouquets de Jonc subulé *Juncus subulatus*. Les habitats représentés sur la carte ci-dessous représentent 28 hectares.

Fig. 10 – Habitats fonctionnels (cf. annexe 1) du Phragmite aquatique, autour des filets



Parmi les espèces animales susceptibles de partager les exigences écologiques de l'habitat du Phragmite aquatique (mares temporaires), ont été observés sur le site :

- la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*,
- la Marouette ponctuée *Porzana porzana*,
- le Butor étoilé *Botaurus stellaris* (2 mâles chanteurs au moins dans les massifs de Roseaux haut – habitat A dont 1 à proximité des filets 1 et 2),
- des Anoures : Crapaud calamite *Bufo calamita*, Pélobate cultripède *Pelobates cultripes*, Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*, Discoglosse peint *Discoglossus pictus*,
- au moins un Branchiopode : *Chirocephalus diaphanus*.

**Photo 31 – Vue de La Matte depuis le nord du site
(au premier plan la parcelle des filets 1 et 2)**



Photos 32 et 33 – Habitats fonctionnels à La Matte



Filet 11 ayant capturé le Phragmite aquatique (après rabattage) – habitat B

Mas Petit, étang de Canet :

Intérêt du site pour le Phragmite aquatique : très favorable

Atouts :

- prairies humides à inondation temporaire,
- parcelle à végétation prairiale haute, rare roseaux bas,
- parcelle contigüe d'une roselière plus dense et plus haute,
- une partie du site fait l'objet d'une gestion agricole relativement bien adaptée à l'entretien écologique du site avec fauche estivale en rotation et maintien de niveaux d'eau haut en avril au moins.

Contrainte :

- surface de taille moyenne
- la gestion agricole pourrait être améliorée en augmentant la surface de prairie haute en avril.

Baguage :

Méthode :

Unité 1 : 36 m de filets 5 poches en roselière, mailles 16 deniers.

Unités 2 et 3 : 2 x 36 m de filets 3 poches en jonçaie, dont 48 m à mailles 16 mm et 24 m à mailles 14 mm en monofilament. Les 2 filets de 12 m en monofilament sont situés au centre des unités 2 et 3.

Unité 4 : 2 x 12 m de filets 5 poches en tamaris.

Ouverture des filets le 25 avril de 7h30 à 12h30, puis du 26 au 28 avril de 6h30 à 11h00.

Pas de repasse du chant du Phragmite aquatique.

Rabattage des oiseaux à l'occasion des tournées de part et d'autre de chaque filet par 3 à 5 personnes marchant en ligne.

L'extrémité est du filet 3 se trouve à 42,688035° de longitude et 3,008151° de latitude.

Fig. 11 – Position des filets à Mas Petit



Météorologie pendant le baguage : temps frais, dominé par une dépression sur le golfe du Lion, ne permettant pas de s'affranchir du vent après 9h30 ou 10h00 du matin.

Tab. 10 – Caractéristiques des filets à Mas Petit

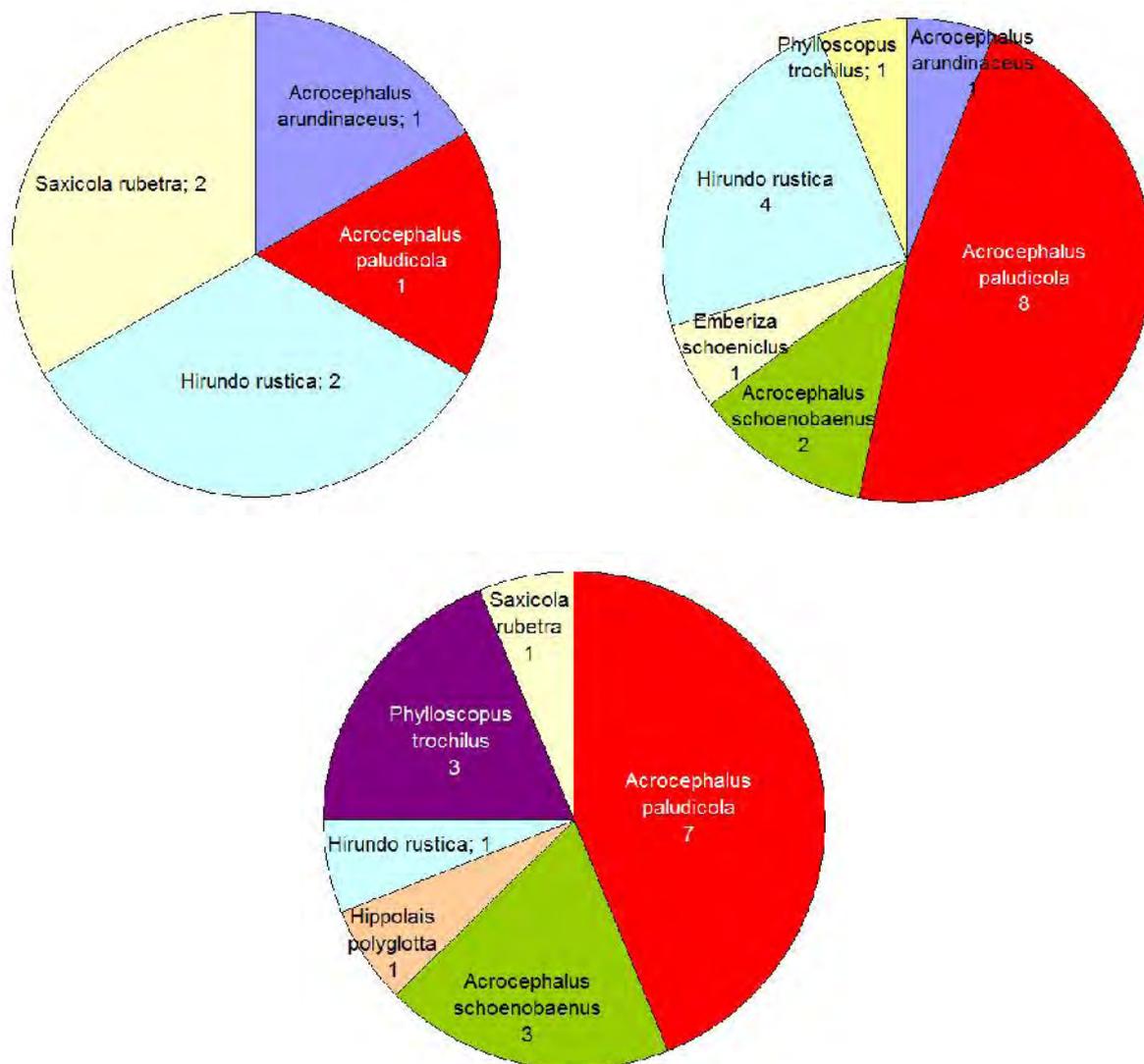
Unité	Longueur de filets (m)	Nb de poches	Maille (mm)	Dates d'ouverture	Habitats fonctionnels (en %)	Inondation (en % du linéaire)
1	36	5	16	25 – 28 avril	80A20E	50
2	36	3	24 m en 16 12 m en 14	25 – 28 avril	100C	100
3	36	3	24 m en 16 12 m en 14	25 – 28 avril	100C	100
4	2 x 12	5	16	27 – 28 avril	buissons	0

Tab. 11 – Espèces et nombres d'individus capturés à Mas Petit par date (B = baguage, C = contrôle, AC = auto-contrôle)

Espèce	Nom scientifique	25/avr.	26/avr.	27/avr.	28/avr.	Total
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>			1C	2B, 1C	2B, 2C
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	1B				1B
Cisticole des junces	<i>Cisticola juncidis</i>			1B		1B
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>				1B	1B
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	11B		1B		12B
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	1B				1B
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>		1B		1B	2B
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>			1		1B
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	8B, 1C, 1AC	2B, 1C, 1AC	1B, 1AC		11B, 2C, 3AC
Phragmite des junces	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	5 B	1 B			6B
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	1 B		4B	1B	6B
Rosignol philomèle	<i>Luscinia melanopogon</i>			1B	1B	2B
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>			2B		2B
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>				2B	2B
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>			3B		3B
Total		27B, 1C, 1AC	4B, 1C, 1AC	14B, 1C, 1AC	8B, 1C	53B, 4C, 3AC

Si on ne considère que les filets 1, 2 et 3, les captures de Phragmite aquatique représentent 41% du total. Et si l'on ne considère que les filets 2 et 3, placés dans l'habitat le plus favorable à l'espèce, les captures de Phragmite aquatique représentent 45% du total.

Fig. 12 – Espèces capturées dans les unités 1, 2 et 3 de gauche à droite et de haut en bas



Le seul Phragmite aquatique capturé dans l'unité 1, placée en roselière, provient de la prairie humide d'où il a été dérangé par le rabattage.

Tab. 12 – Origine des contrôles et auto-contrôles de Phragmite aquatique au Mas Petit

<i>Site de la capture</i>	<i>Site du contrôle</i>	<i>date capture</i>	<i>date contrôle</i>	<i>Engraissement (g)</i>
Triaize (baie de l'Aiguillon), 85	Mas Petit	19/08/2011	25/04/2012	
Mas Petit	Mas Petit	20/04/2012	25/04/2012	+ 1,75
Sandouville (estuaire Seine), 76	Mas Petit	13/08/2010	26/04/2012	
Mas Petit	Mas Petit	25/04/2012	26/04/2012	- 0,5
Mas Petit	Mas Petit	25/04/2012	27/04/2012	- 0,75

L'auto-contrôle du 25 avril a été bagué le 20 avril, au cours de trois séances de capture sur ce site du 19 au 21 avril (Gonin & le Groupe ornithologique du Roussillon¹ 2012) (cf. remerciements).

¹ Groupe ornithologique du Roussillon dénomé GOR dans la suite du texte.

Si l'on tient compte des 4 auto-contrôles inter-journaliers de Julien Gonin réalisés les 20 et 21, la durée moyenne de halte sur le site est de 1,71 jours, au cours de laquelle l'engraissement moyen est de 0,24 g (n = 7).

Par ailleurs, les 40 individus mesurés à Mas Petit (auto-contrôles inclus) du 19 au 28 avril, pesaient en moyenne 12,96 g, soit 1,4 g de plus que les adultes pesés en migration postnuptiale en France entre 2008 et 2011 (n = 498) (Le Nevé *et al* 2013).

De plus, **d'autres Phragmites aquatiques ont été entendus et/ou vus** et n'ont pas été capturés (cf. tab. 13) du 25 au 28 avril. D'après Lionel Courmont (GOR), 3 à 4 individus chantaient également le matin du 19 au 21, mais l'absence de précision supplémentaire ne permet pas d'en tenir compte dans le tableau 13 ci-dessous.

Tab. 13 – Synthèse des contacts de Phragmite aquatique à Mas Petit du 25 au 28 avril 2012

	25/avr.	26/avr.	27/avr.	28/avr.	Total ind. différents
Chanteur(s)	2	3	0	0	3
dont chanteur(s) hors zone de baguage	1	2	0	0	2
Individu non capturé			1	1	1
Nb d'individus capturés (hors auto-contrôles)	10*	3	1		14
Total	11	5	2	1	17

*parmi ces 10 captures figure un individu présent sur le site depuis le 20 avril (contrôle d'un individu capturé par Julien Gonin et le GOR).

Tableau 13, le total de 17 individus correspond à l'effectif minimum de Phragmites aquatiques différents ayant séjourné sur le site du 25 au 28 avril. Parmi les chanteurs, seuls sont comptés les chanteurs hors zone de baguage, les autres ayant pu se faire capturer.

Si l'on ajoute les 16 individus différents capturés par Julien Gonin et le GOR du 19 au 21, moins l'auto-contrôle du 25 avril, **32 individus différents au moins ont été contactés à Mas Petit du 19 au 28 avril 2012**, dont 29 ont été capturés.

Concernant les mâles chanteurs, des observations à peu près similaires à celles de La Matte ont été faites : démarrage des chants vers 6h20 sans discontinuer pendant 15 minutes. Le soleil se lève à 7h00. Un individu hors zone de baguage chante jusqu'à 9h00 le 26 avril, bien en évidence, perché à mi-hauteur d'herbes sèches et donc aisément observable. Il n'était pas bagué.

Description des habitats à Mas Petit :

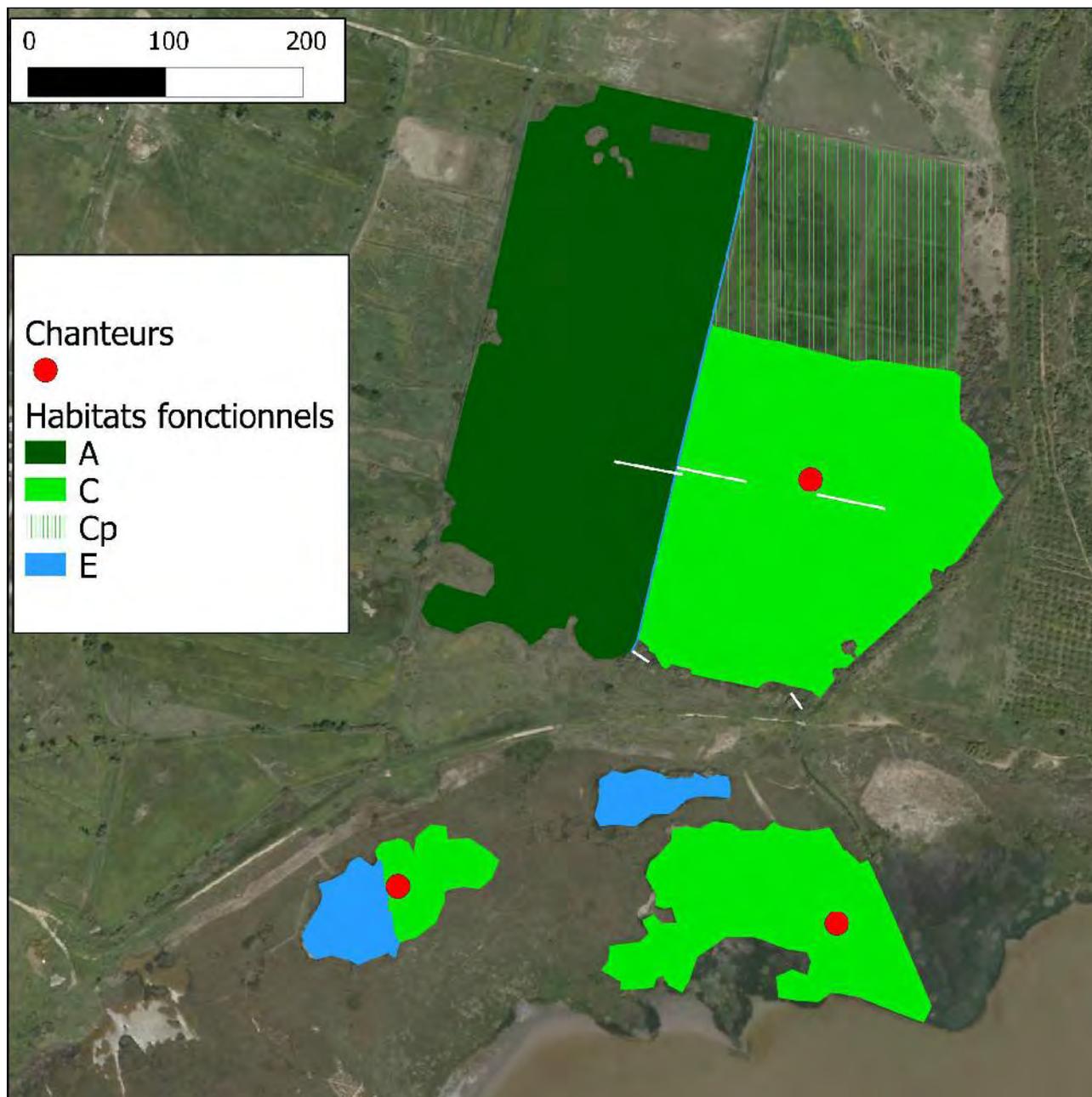
Prairie inondable temporaire de taille moyenne, qui s'assèche au printemps. La végétation est dominée par le Jonc subulé *Juncus subulatus* et le Scirpe maritime *Bolboschoenus maritimus*. On y trouve aussi des Roseaux communs *Phragmites australis* épars et bas.

La prairie est séparée d'une roselière dense et haute à l'ouest par un canal. Directement au nord de

la prairie, on trouve une prairie humide dominée par le Scirpe maritime et régulièrement fauchée. Elle est défavorable à l'espèce car trop basse et trop clairsemée (cf. photo 36). Enfin, au sud de la digue, les prairies subhalophiles qui bordent l'étang de Canet sont tout aussi favorables à l'espèce, composées entre autre de Jonc subulé. Elles n'ont pas été échantillonnées, mais 1 à 2 individus y chantaient les 25 et 26 avril (fig. 13).

Les habitats représentés sur la carte figure 16 représentent 16,6 hectares.

Fig. 13 – Habitats fonctionnels (cf. annexe 1) partiels du *Phragmite aquatique* à Mas Petit



Parmi les espèces animales susceptibles de partager les exigences écologiques de l'habitat du *Phragmite aquatique* (mares temporaires), ont été observés sur le site :

- une Marouette sp. *Porzana sp.*,
- le Butor étoilé *Botaurus stellaris* (1 mâle chanteur et 1 femelle couve un nid),
- des Anoures : Discoglosse peint *Discoglossus pictus* notamment

Photos 34 et 35 – Habitats fonctionnels à Mas Petit (travée 3 ci-dessous)



Scirpaies et jonçaiies de la zone non baguée où deux *Phragmites* aquatiques chantaient.

Photo 36 – Au dérangement occasionné par le baguage, s'ajoute le dérangement occasionné par des photographes et ornithologues attirés sur le site par la nouvelle découverte



Photographes, le 29 avril, essayant un affût à 11h00 du matin, la repasse à Phragmite aquatique « à fond les ballons ».

4. DISCUSSION SUR LA MISSION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les visites des sites de La Matte et de Mas Petit, et leur échantillonnage par le baguage, incluant les 3 jours de Julien Gonin et du GOR, **ajoutent 35 nouveaux individus aux données précédemment disponibles sur l'espèce en passage prénuptial sur le littoral méditerranéen, ce qui double quasiment leur nombre** qui était jusqu'alors de 41 depuis 1980.

Ce résultat obtenu en à peine 11 matinées de baguage et d'écoute appelle plusieurs remarques :

- la confirmation du passage prénuptial du Phragmite aquatique sur une partie du littoral méditerranéen français,
- la sous-estimation jusqu'à présent de ce passage migratoire qui pourrait concerner une part non négligeable de la population de l'espèce,
- une amélioration de la connaissance de la stratégie de migration de l'espèce au printemps, très peu connue à l'échelle mondiale,
- une description des habitats fréquentés et une proposition de méthodologie pour inventorier les sites fréquentés par l'espèce au printemps (cf. conclusion ci-après).

Photo 37 – Un des 29 Phragmites aquatiques capturés à Mas Petit du 19 au 28 avril 2012



CONCLUSION

Cette mission permet de préciser le rôle de notre pays pour la conservation du Phragmite aquatique en migration prénuptiale. Les marais côtiers de Languedoc-Roussillon sont bien fréquentés par l'espèce et ceux qui offrent un habitat favorable jouent vraisemblablement un rôle de halte migratoire.

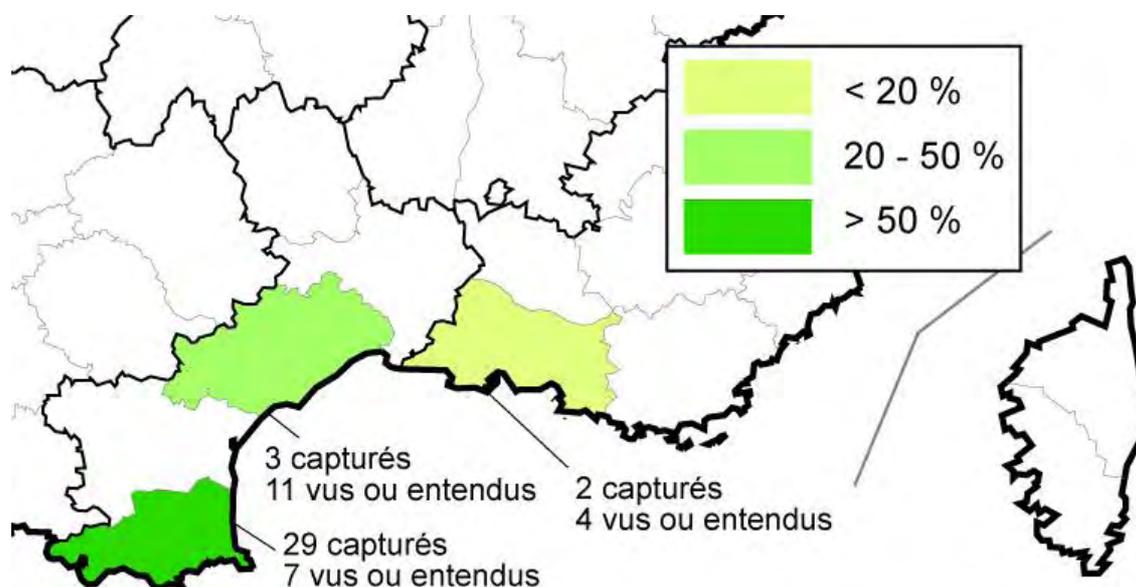
La figure 2 est mise à jour par la figure 14, mais il est fort probable que le département des Bouches-du-Rhône soit tout aussi stratégique pour l'espèce que les départements de Languedoc-Roussillon.

Le rôle de la Corse dans la migration de l'espèce reste encore à préciser. Aucun Phragmite aquatique ne fut contacté du 3 au 13 avril, ni capturé, ni entendu. Et peu d'habitats favorables furent découverts. Il faut rappeler que l'espèce est notée en Italie, notamment aux dates de notre fin de séjour en Corse :

- 1 individu contrôlé le 17 avril 1996, île de Capraia, en face de Bastia
- 1 individu le 10 avril 2010 à Pavie, Lombardi
- 2 individus le 10 avril 2011 à Grosseto, en face de Bastia.

En Corse, les gestionnaires de milieux naturels qui auraient les moyens d'entretenir des prairies humides hautes en avril, faiblement inondées, plutôt sur la côte est, en bordure de marais côtiers, auraient sans doute l'opportunité de recréer des haltes favorables à l'espèce et de la contacter.

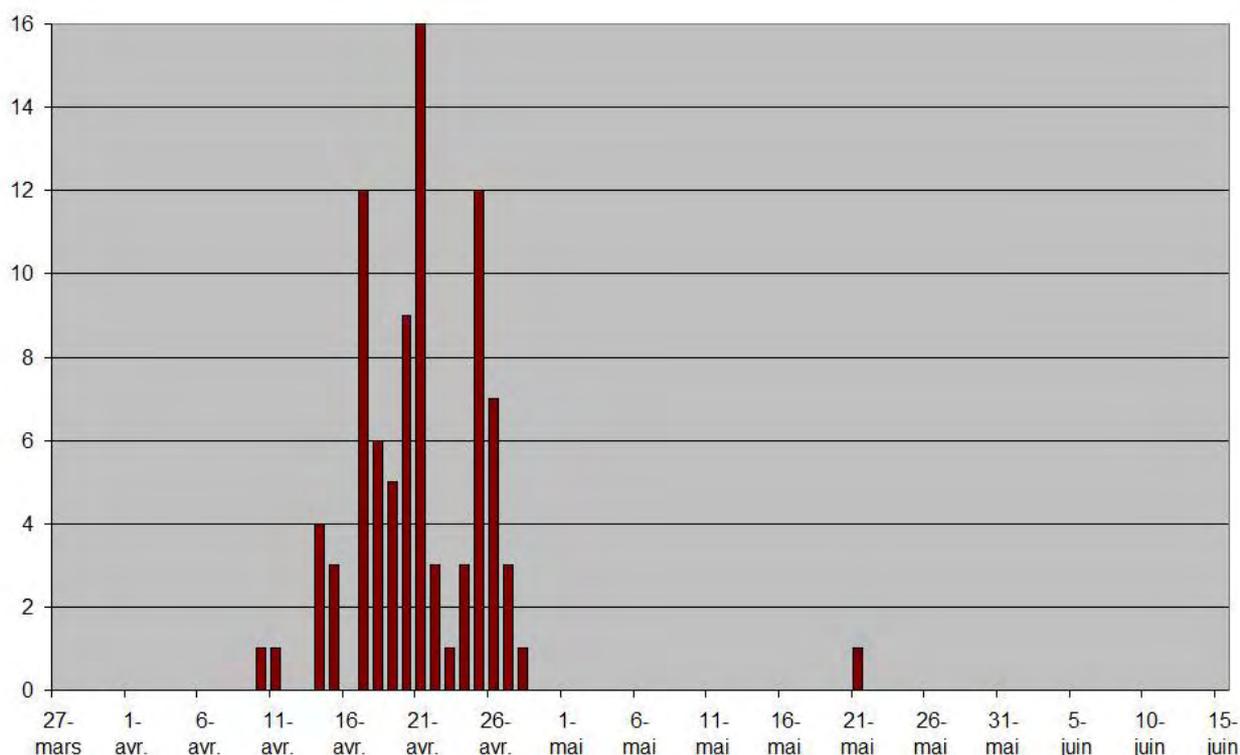
Fig. 14 - Contacts de Phragmite aquatique en migration prénuptiale entre 2009 et 2012 sur le littoral méditerranéen (n = 56)



Cette carte ne tient pas de compte de l'effort de prospection qui est inégale entre les trois départements où l'espèce est contactée. Les Pyrénées-orientales ont fait l'objet de l'effort le plus intensif en nombre de jours de baguage et d'écoute.

De même, les dates de passage de l'espèce sur le littoral méditerranéen peuvent être mise à jour avec ces nouvelles données (fig. 15 ci-après). Dans ce graphique, les auto-contrôles ont été notés, y compris tous les jours de présence des individus auto-contrôlés (exemple l'individu bagué le 20 avril 2012 est présent chaque jour jusqu'au 25).

Fig. 15 – Nouvelle phénologie prénuptiale sur le littoral méditerranéen intégrant les données 2012 (à comparer à la figure 2)



Reprise étrangère en avril 2012

Il est intéressant de noter qu'un Phragmite aquatique fut repris en Autriche le 26 avril 2012, date qui correspond encore au pic de migration en France. Cet individu tué par un chat domestique, avait été bagué le 18 août 2011 dans l'estuaire de la Loire, à Frossay.

Élément de méthodologie pour poursuivre la recherche du Phragmite aquatique sur le littoral méditerranéen

Cet échantillonnage ciblé était nécessaire pour améliorer la connaissance de l'intensité de la migration de l'espèce en France au printemps, sur le littoral méditerranéen. Cependant à cette époque de l'année, l'absence d'attirance de l'espèce à la repasse de son propre chant implique un rabattage dans les filets des oiseaux présents par une ligne d'au minimum 4 personnes par unité de capture (36 m de filets).

Cette technique est donc perturbante pour la faune et la flore, notamment pour les autres espèces d'oiseaux nicheurs dont certaines sont rares et menacées dans les habitats échantillonnés (Butor étoilé, Marouette sp.).

Pour cette raison, le CRBPO n'autorise pas le thème ACROLA comme outil scientifique de suivi, d'inventaire et de détection de l'espèce en migration prénuptiale. Mais d'autres méthodes sont possibles. Par exemple, l'inventaire des sites fréquentés peut se faire aisément grâce à l'écoute à distance des oiseaux chanteurs, très loquaces en migration prénuptiale, pendant 45 minutes avant le lever du soleil.

BIBLIOGRAPHIE

Atienza J.C., Pinilla J. & Justribo J.H. 2001 - Migration and conservation of the Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola* in Spain. *Ardeola* 48-2: 197-208.

BARGAIN B. 2003 – *Étude du milieu fréquenté par le Phragmite aquatique en baie d'Audierne : radio-pistage 2001 et 2002*. Bretagne Vivante – SEPNB. Brest. 16 p.

BARGAIN B. & HENRY J. 2005 - Les oiseaux de la baie d'Audierne. *Penn ar Bed* 193/194. 72 p.

DÉZÉCOT J., LE NEVÉ A., BARGAIN B., LE FEUNTEUN N. & KERBOURC'H M. 2008 – Le Phragmite aquatique, espèce mondialement menacée; Actes du séminaire du Life « conservation du Phragmite aquatique en Bretagne ». *Penn ar Bed* 206 : 79-85.

FLADE M. & LACHMANN L. 2008 - Species Action Plan for the Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola*. BirdLife International, Cambridge, and European Commission, Brussels: http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/action_plans/docs/acrocephalus_paludicola.pdf

GONIN J. & LE GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON 2012 – *Migration pré-nuptiale du Phragmite aquatique Acrocephalus paludicola dans les Pyrénées-Orientales; bilan de 3 jours de captures du 19 au 21 avril 2012*. LPO Charente-Maritime & Groupe ornithologique du Roussillon. 6 p.

HEREDIA B. 1996 - Action Plan for the Aquatic Warbler (*Acrocephalus paludicola*) in Europe. In HEREDIA B., ROSE L. & PAINTER M. (eds) *Globally Threatened Birds in Europe. Action Plans*: 327-338. Strasbourg: Council of Europe.

JIGUET F., CHIRON F., DEHORTER O., DUGUÉ H., PROVOST P., MUSSEAU R., GUYOT G., LATRAUBE F., FONTANILLE P., SÉCHET E., LAIGNEL J., GRUWIER X. & LE NEVÉ A. 2011 – How many Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola* stop over in France during the autumn migration. *Acta ornithologica* 46: 135-142.

LE NEVÉ A., BARGAIN B., PROVOST P. & LATRAUBE F. 2009 – *Le Phragmite aquatique Acrocephalus paludicola; Plan national d'actions 2010-2014*. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Direction régionale de l'Environnement Bretagne, Bretagne Vivante - SEPNB. 177 p.

LE NEVÉ A., DUGUÉ H., LATRAUBE F., MUSSEAU R., PROVOST P. & JIGUET F. 2013 – *Synthèse des captures de Phragmites aquatiques en France en 2010 et 2011*. Plan national d'actions du Phragmite aquatique 2010-2014. Dréal Bretagne. 55 p.

PEIGNOT C. & LE CHR-LR 2013 – Les oiseaux rares en Languedoc-Roussillon en 2011; 4e rapport du Comité d'homologation régional du Languedoc-Roussillon. 19 p.

POULIN B., DUBORPER E. & LEFEBVRE G. 2010 – Spring stopover of the globally threatened Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola* in Mediterranean France. *Ardeola* 57 (1): 167-173.

PROVOST P., KERBIRIOU C. & JIGUET F. 2010 – Foraging range and habitat use by Aquatic Warbler *Acrocephalus paludicola* during a fall migration stopover. *Acta ornithologica* 45 : 173-180.

ANNEXES

ANNEXE 1

Typologie des habitats du Phragmite aquatique (habitats fonctionnels) (en grisé les habitats a priori non fonctionnels)

<i>Typologie des formations végétales utilisées par l'espèce</i>	<i>Habitats génériques</i>	<i>Espèces caractéristiques</i>	<i>Code habitat</i>
Roselières hautes à roseaux et grands hélophytes à inondation quasi permanente (ou sèche), litière épaisse, hauteur > 1,5 m	Phragmitaie, Cladiaie	Roseau commun, Typha angustifolia, Marisque	A
Roselières basses, mixtes ¹ : prairies à petites hélophytes de composition floristique diversifiée incluant des roseaux (inondation temporaire + présence de mares + hauteur végétation 0,5 – 1,5 m en août – septembre), peu ou pas de litière	Cariçaie, scirpaie, parvo-roselière, magno-cariçaie, astéro-phragmitaie	Roseau commun < 1,5 m, Baldingère, Grande Glycérie, Joncs, Scirpes, Laïches	B
Prairies humides sans roseau ² à inondation temporaire (+ présence de mares + hauteur végétation 0,5 – 1,5 m en août – septembre), pas de litière. Formation en touradons possible	Cariçaie, Scirpaie, Magno-cariçaie...	Scirpes, Laïches, Jonc des chaisiers, Jonc subulé, Cyperus longus, Iris fétide avec graminées	C
Prairies mésophiles (prairies douces sèches sans roseaux + hauteur végétation 0,5 – 1 m en août – septembre). Une inondation temporaire est possible (cas des prairies subhalophiles soumises aux marées de forts coefficients). Formation en touradons possible.	Prairies naturelles sèches, prairies subhalophiles...	Chiendents maritimes, Fétuques sp, Agrostis stolonifère	D
Roselière ou prairie paillason en août en raison de la fauche et/ou du pâturage	Roselière ou prairie pâturée ou fauchée, entrée de champs, bournier de pâturage, zones surpiétinées...		B, C ou D potentiel (Bp, Cp, Dp)
Eau libre			E
Fourrés, haies, buissons, saulaies, bosquets, ptéridaies			F
Pelouses dunaires		Choin noirâtre	G
Roselière boisée (envahissement par les saules)			H
Mégaphorbiaie			I
Jardins, végétation rudérale ou nitrophile			J
Cultures			K

Les habitats A, B, C, D, E et peut-être H et I, ont un rôle pour l'alimentation ou le repos du Phragmite aquatique. Les autres habitats figurent au cas où le relevé autour des unités les concerne.

Attention : ne pas confondre « roselière mixte » (mélange de roseaux et d'espèces herbacées constituant à lui seul un habitat homogène) et « mosaïque de roselières » (alternance de différents types de roselières à l'échelle d'un site produisant un paysage hétérogène).

¹ mixte = couverture de roseaux supérieure à 1

² sans roseau = couverture de roseaux inférieure à 1

<i>Couverture végétale selon Braun-Blanquet et al, 1952</i>	
<i>Coefficient de recouvrement</i>	<i>% correspondant</i>
5	> 75
4	50 - 75
3	25 - 50
2	01/10/25
1	< 10
*	piéd isolé

ANNEXE 2

Courriers de préfiguration de cette mission

CRBPO du 3 novembre 2011

Bretagne Vivante – SEPNB du 14 décembre 2011

ministère de l'Écologie du 24 février 2012



Paris, le 3 novembre 2011

A : M. Joël Goron, Directeur de Bretagne Vivante
M. Jean-Luc Toullec, Président de Bretagne Vivante

Copie à: Mme Sophie Coat, directrice scientifique de Bretagne Vivante
M. Michel Ledard, DREAL Bretagne
M. Jacques Baz, DGALN/DEB

Objet : missions africaines pour trouver les sites d'hivernage du Phragmite aquatique,
dans le cadre des travaux du Plan National d'Action

Messieurs,

J'ai appris récemment que BV avait pris la décision de ne pas organiser la mission au Mali l'hiver prochain pour y chercher de nouvelles zones d'hivernage du Phragmite aquatique, en raison des risques possibles pour les citoyens français dans cette zone. Afin de ne pas perdre les fonds alloués par le Ministère de l'Ecologie pour cette opération, ils pourraient servir aux mêmes objectifs, en d'autres lieux.

Si de nombreux sites de halte migratoire d'automne sont identifiés en France et en Espagne, on connaît encore très mal les sites de migration utilisés par l'espèce en Afrique du Nord. Quelques opérations de baguage ciblées ont permis la capture de quelques individus ces deux dernières années au Maroc, mais un effort de prospection, notamment par baguage, pourrait y être consenti pour des coûts très raisonnables. On trouve le long de la côte marocaine de nombreuses lagunes qui abritent des milieux favorables à l'espèce, de Merja Zerga jusqu'à Oualidia.

On connaît aussi très peu de choses sur la migration printanière de l'espèce en France, même si quelques pistes semblent se dessiner. Depuis deux ans, l'espèce est observée facilement sur une zone de prairies humides du nord de l'Aude, un site sur lequel il serait intéressant de poser des filets durant plusieurs semaines pour y évaluer le nombre de phragmites qui s'y reposent. Dans le même contexte, la côte orientale de la Corse présente de très nombreux habitats qui pourraient bien accueillir l'espèce en migration au printemps ; il me semble indispensable, dans des délais si possibles courts,

d'organiser des prospections printanières sur cette île, où les ornithologues sont peu nombreux.

Enfin, j'attire votre attention sur l'organisation de missions en Afrique pour rechercher des Phragmites aquatiques par des bagueurs de l'association Acrola. Ils ont visité la Mauritanie et le Mali l'hiver dernier, et y ont découvert plusieurs sites nouveaux pour l'espèce, notamment dans le delta intérieur du fleuve Niger, au Mali. Expérimentés, avec de nombreux contacts sérieux sur place, cette même équipe retournera cet hiver au Mali pour poursuivre ses prospections, lesquelles s'inscrivent parfaitement dans les objectifs du Plan National d'Action pour l'espèce, dont le pilotage vous a été confié. Il me semblerait particulièrement opportun, puisque vous n'envisagez plus d'organiser des prospections au Mali, qu'une partie des fonds que le Ministère avait décidé d'allouer à cette opération puisse aider à financer la mission de l'association Acrola.

En vous remerciant pour votre attention, et en espérant pouvoir continuer une collaboration active et efficace pour protéger le Phragmite aquatique avec Bretagne Vivante et tous les acteurs du Plan National d'Action.



Frédéric Jiguet
Directeur adjoint du CRBPO
Maître de Conférences au MNHN



Bretagne Vivante
sepnrb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

Brest, le 14 décembre 2011

Monsieur Jacques Baz
Direction de l'eau et de la biodiversité
Bureau de la faune et la flore sauvages
MEEDDM
Grande Arche - Paroi Sud
7e étage
92055 La Défense cedex

Objet : PNA phragmite aquatique ; recherche des quartiers d'hivernage au Mali en 2012

Bonjour Monsieur Baz,

En raison de l'insécurité persistante au Mali comme vient de le rappeler l'actualité récente avec l'enlèvement de deux géologues français, le Bureau de Bretagne Vivante a décidé d'annuler de nouveau tout projet d'expédition dans ce pays en 2012 à la recherche des quartiers d'hivernage du phragmite aquatique.

Dans le souci d'une réutilisation de la subvention dont bénéficie Bretagne Vivante pour cette expédition, nous avons demandé son avis au CRBPO (Muséum national d'Histoire naturelle) quant à la meilleure réaffectation possible de ces crédits eu égard aux lacunes dans la connaissance de l'espèce et aux priorités du plan national d'actions.

La réponse du Muséum est jointe en annexe.

L'association approuve les propositions du Muséum et propose ainsi au ministère d'utiliser les crédits en 2012 :

- en organisant des sessions de baguage sur l'ensemble du mois d'avril sur la voie de migration pré-nuptiale en France, en Corse et en Languedoc-Roussillon notamment mobilisant deux bagueurs,
- en organisant une session de baguage en migration post-nuptiale 2012 au Maroc d'une quinzaine de jours (en septembre ou octobre) mobilisant quatre bagueurs français.

Ces deux missions feront l'objet d'un rapport détaillé qui sera annexé au bilan 2012 du plan national d'actions du Phragmite aquatique.

Ainsi, nous sollicitons votre accord pour utiliser la subvention selon ces propositions. La part de la subvention du MEEDDM est de 50 % du budget total dans le budget prévisionnel ci-joint.

Si vous acceptez ces modifications, nous vous proposons un nouvel engagement écrit pour formaliser cet accord, par simple courrier ou par avenant à la convention du 30 mai 2011, selon votre convenance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Baz, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Luc Toullec, Président
P.O. Arnaud Le Nevé
Coordinateur national du plan d'actions du Phragmite aquatique

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.
Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction Générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature*

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

*Sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux*

Bureau de la faune et de la flore sauvages

Monsieur Jean-Luc TOULLEC

Président de l'association Bretagne Vivante

186 rue Anatole France – BP 63121

29231 Brest cedex 3

Affaire suivie par : Jacques Baz

La Défense, 12 4 FEV. 2012

jacques.baz@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 31 89 – Fax : 01 40 81 75 33

Objet : PNA phragmite aquatique/ Subvention 2011

Monsieur le Président,

Par courrier du 14 décembre 2011 vous m'informez qu'en raison de l'insécurité persistante au Mali, le Bureau de Bretagne Vivante a été contraint d'annuler le projet de recherche des quartiers d'hivernage du phragmite aquatique dans ce pays en 2011. Vous me demandez s'il est possible de réaffecter la subvention de 12 000 euros initialement affectée à ce projet, que vous avez déjà reçue du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Vous souhaiteriez utiliser ces crédits pour effectuer en 2012 deux nouvelles missions, basées sur des propositions du Museum d'histoire naturelle, pour l'organisation de sessions de baguage en France et au Maroc.

Je vous confirme par la présente que nous acceptons exceptionnellement ce report de la consommation de la subvention de 12 000 euros de 2011 à 2012. Dans le cas où ces deux missions n'auraient pas lieu comme prévu dans l'année, il vous reviendrait d'en informer le ministère dans les meilleurs délais. Un titre de perception serait alors émis afin de récupérer le montant de cette subvention.

Dans l'intervalle, je vous prie de me transmettre un budget prévisionnel de ce nouveau projet (fiche 3-2 du formulaire 12156*03) ainsi qu'un descriptif précis et un calendrier de déroulement.. Je vous rappelle aussi l'obligation de rendre compte dans un rapport détaillé le montant des dépenses engagées (fiches 6 du formulaire).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts
Chargé de la sous-direction de la protection et de la
valorisation des espèces et de leurs milieux

PJ : - Avenant n°2 à la convention pluriannuelle 2010-2012

Paul DELDUC

Présent
pour
l'avenir

